

**Zeitschrift:** Bulletins des séances de la Société Vaudoise des Sciences Naturelles  
**Herausgeber:** Société Vaudoise des Sciences Naturelles  
**Band:** 6 (1858-1861)  
**Heft:** 44

**Artikel:** Notes sur les différentes espèces comprises sous le nom de saturnia  
cynthia  
**Autor:** Chavannes, A.  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-252615>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 17.07.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

met au-dessus de ce point est de 24 mètres 30 centimètres, la distance des mêmes points en projection horizontale est de 29<sup>m</sup>70 cent.

Toutefois, je ferai observer ici que la différence de hauteur des points que j'ai considérés n'est probablement pas très-exacte, parce que la cheminée frappée ayant été en partie démolie par la foudre et par l'incendie, il m'a été impossible de connaître exactement la hauteur qu'elle avait avant l'accident. J'ai dû m'en rapporter pour cela aux indications du propriétaire de la maison. Cependant, il restait un pan de mur qui allait presque jusqu'au sommet foudroyé, par conséquent l'erreur que j'ai pu faire n'est pas bien grande; elle n'est dans tous les cas pas d'un mètre. Il n'en est pas moins établi que le 14 août 1858, la foudre a frappé à Vufflens un point dont la distance à une tour élevée, mesurée en projection horizontale, n'excède pas 1,23 fois la hauteur de cette tour.

Le second point que je voulais signaler, c'est la fréquence des coups de foudre dans le voisinage du château de Vufflens. En effet, en moins d'un quart de siècle, le météore y est tombé quatre fois sur une surface qui n'excède pas demi-hectare. D'abord, il y a une vingtaine d'années, dans une vigne à une petite distance du château (on n'a pas pu m'indiquer exactement la place foudroyée.) Il y a une dizaine d'années, sur une maison située à quelques mètres de celle qui a été atteinte le 14 août. Cet accident n'a pas eu d'autre suite. Plus récemment encore la foudre est tombée sur le sommet même de la grande tour du château et n'y a causé que des dégâts insignifiants. Enfin l'accident du 14 août 1858, dont je viens de parler.

Le village de Vufflens-le-Château est situé sur une pente qui descend insensiblement jusqu'au lac; mais au bord d'un précipice rapide et profond, au fond duquel coule le torrent de *la Morges*.



NOTE SUR LES DIFFÉRENTES ESPÈCES COMPRISES SOUS LE NOM DE  
SATURNIA CYNTHIA.

Par M<sup>r</sup> A. Chavannes, prof<sup>r</sup>.

(Séance du 1<sup>er</sup> décembre 1858.)

Jusqu'en 1858, les entomologistes croyaient qu'il n'existait qu'une espèce sous le nom de *Cynthia*. Aujourd'hui on doit séparer spécifiquement de la *Saturnia Cynthia* qui vit au Bengale, la *Sat. Ailanthi* qui vit à la Chine; peut-être quand les premiers états seront mieux connus faudra-t-il encore séparer sous un autre nom la *Sat. Cynthia* de Port-natal, indiquée par Boisduval dans le voyage de Delegorgue.

Les différences qui existent entre la *Sat. Cynthia* du Bengale et la *Sat. Ailanthi* de la Chine sont assez nombreuses, nous allons les énumérer.

*Oeufs.* Ceux de la Sat. Cynthia sont entièrement blancs ; ceux d'Ailanthi sont blancs aussi, mais parsemés des débris d'un pigment noir, déposé irrégulièrement sur la coque.

*Chenille.* Avant la seconde mue les jeunes chenilles sont très-semblables. Elles sont d'un jaune sale avec de petits points noirs, la tête est également noire. Au troisième âge le Cynthia est d'un blanc de crème, l'Ailanthi est verdâtre avec le dos passant au blanchâtre. Au quatrième et au cinquième âge la Cynthia est blanc bleuâtre avec un liseré bleu, plus prononcé sur les pattes membraneuses et sur le bord du chaperon de l'anus, l'Ailanthi au contraire a ces mêmes lignes d'un jaune serin, sa couleur générale est d'ailleurs verdâtre avec le dos blanchâtre. Les épines ou tubercules sont aussi plus longs, souvent jaunâtres à leur extrémité. La tête d'Ailanthi est aussi jaunâtre. Les deux chenilles vivent indifféremment sur l'Ailanth glanduleux (verniss du Japon) et sur le Ricin.

*Cocon.* Ils ont la même forme, mais celui de l'Ailanthi est attaché aux branches par un pédicule mieux formé que celui de la Cynthia ; ce dernier est fauve rougeâtre, tandis que celui de l'Ailanthi est d'un gris rosâtre, presque blanc à l'intérieur du cocon.

*Papillon.* L'Ailanthi est généralement plus grand que le Cynthia ; le fond du premier est plus couleur olive, celui du Cynthia plutôt gris-noirâtre. D'autres caractères particuliers séparent encore les deux espèces. 1° Dans le Cynthia, le collier et le front sont presque entièrement blancs, dans l'Ailanthi on remarque à peine quelques poils blancs sur ces parties. 2° La tache ocellée, à l'angle externe des ailes supérieures, est beaucoup plus noire dans l'Ailanthi que dans le Cynthia. 3° La ligne blanche en V à la base des supérieures n'atteint pas par sa pointe la bande transversale rose des ailes supérieures ; dans le Cynthia elle est toujours atteinte. 4° Le trait obscur qui longe le bord externe un peu avant la frange est très-arrêté et étroit sur les quatre ailes de l'Ailanthi, il est beaucoup moins net dans le Cynthia.

Telles sont les différences constantes des deux espèces distinctes, mais assez rapprochées pour pouvoir s'hybrider facilement, comme l'a constaté Guérin-Meneville.

Sous le rapport industriel l'Ailanthi surpasse le Cynthia. Il est probable que la culture de la Sat. Ailanthi se généralisera, dans un avenir peu éloigné.